



du bureau le 21 décembre 2020 le plan de gestion de la crise.

Ce plan, piloté par Bruno Bellet, se découpe en quatre volets. Chacun d'eux comprend plusieurs membres du conseil fédéral volontaires.

Le premier volet, sous la responsabilité de Françoise Lopicque et Pierre Blanchard, nous a conduit à mettre en place un service fédéral dédié. **Un groupe « Urgence COVID »** a été constitué. Il s'est déjà réuni suite au décret du 15 décembre 2020 permettant la pratique encadrée des mineurs, pour vous proposer un nouveau protocole de pratique. Un dispositif d'écoute et d'accompagnement sera également ouvert. **Une veille d'information** sur les dispositifs d'aide de l'État, des collectivités et du mouvement sportif a été activée.

Le deuxième volet est relatif à l'expression d'une solidarité financière. Il sera piloté par Adrien Dodu. Il nous semble opportun de considérer deux étapes, l'une d'**urgence** pour venir en aide rapidement aux structures les plus en difficulté et l'autre de **relance** pour préparer au mieux la rentrée 2021.

S'agissant de la première étape, nous proposons de dégager un **fond de solidarité** pour aider les clubs et les comités ayant subi des pertes financières telles que leur survie soit menacée. À cette aide, s'ajoute le levier du **Projet Sportif Fédéral (PSF)** de l'Agence National du Sport (ANS). Une réflexion sera entamée rapidement pour étudier la possibilité de différer la levée de fonds programmée le 15 janvier 2021 si des situations spécifiques le nécessite. Parce que nous serons tous impactés par les conséquences de la Covid-19 en fonction de l'évolution de la crise et du moment de la reprise de notre activité, d'autres mesures (inscription championnat par équipes, criterium fédéral, affiliation, mutation) pourront être envisagées à l'occasion d'un **Grenelle du tennis de table** réunissant tous les acteurs de la fédération avant la fin de la saison. La deuxième étape doit nous permettre de relancer avec force notre activité à la rentrée 2021. Dans cette perspective, il nous semble judicieux de nous inscrire dans une perspective structurante et notamment au regard du programme présenté lors de la campagne. Ainsi, nous dégagerons des fonds pour **soutenir les Projets Sportifs Territoriaux** mettant en synergie l'action des ligues et des comités à l'échelle d'une région. Les modalités pratiques vous seront communiquées au début de l'année 2021.

Le troisième volet du plan de gestion de crise coordonné par Emmanuel Marzin, prévoit de lancer **une grande campagne de communication** à la rentrée pour rassurer les pratiquants et pour aider les clubs à relancer leur activité. À ces mesures s'ajouteront les dispositifs de l'État comme le Pass Sport.

Enfin, le quatrième volet, piloté par Lénéaïck Loyant, concerne l'aspect sportif. Il requiert à la fois de l'anticipation et de la prudence. Sur le plan de la méthode, Fabrice Kosiak, réunira le 29 décembre 2020 un groupe de travail pour une concertation avec les présidents des commissions sportives régionales pour **évoquer les points suivants** : le report de la reprise du **championnat national par équipes** programmée initialement le 23 janvier 2021, le cas échéant la définition d'une date de reprise et l'organisation de la fin de la saison après la 1ère phase ; le maintien ou non du **critérium fédéral** prévu du 29 au 31 janvier 2021 et des **championnats de France des régions** programmés du 16 au 18 février 2021. Une fois cette concertation terminée, nous vous exposerons rapidement une synthèse qui sera confrontée aux annonces du gouvernement du 07 janvier 2021 et votée le cas échéant par le conseil fédéral au plus tard les 22 et 23 janvier 2021. Enfin, en ce qui concerne **les championnats Pro**, nous prévoyons, après concertation avec les clubs concernés, d'établir le calendrier de la deuxième phase lors de la première semaine de janvier 2021.

**La gestion de la crise est notre priorité.** Elle nécessite de la concertation, de la clarté et de la solidarité. Elle impose aussi d'être à l'écoute et de faire valoir nos valeurs

associatives. Dans cet esprit, rappelons que l'achat d'une licence n'est pas un acte de consommation ordinaire mais une adhésion à des valeurs et à un projet associatifs. De ce point de vue, je vous recommande de garder autant que faire se peut un lien avec vos adhérents et de faire vivre encore davantage le « côté club » que le « côté sportif » de votre association. Nous ferons ainsi valoir l'utilité sociale de nos clubs.

Je reviendrai vers vous après les annonces gouvernementales du début d'année pour vous faire part de l'avancée de notre réflexion, vous présenter d'autres mesures et préciser les modalités pratiques des dispositions citées plus haut. Nous restons à votre écoute pour toutes questions relatives à la gestion de la crise. Je veux remercier tous les bénévoles et les professionnels qui œuvrent à tous les échelons de la fédération afin que nous puissions retrouver le chemin des salles et vivre à nouveau pleinement notre passion. Je remercie également le personnel du siège et les cadres techniques qui s'adaptent et restent à la disposition de toutes et tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Restons vigilants pour préserver chacun de ce coronavirus et espérer ainsi endiguer cette pandémie.

Recevez, chères Présidentes et chers Présidents, mes plus sincères et chaleureuses salutations sportives.

Gilles ERB Président

Fédération Française de Tennis de Table  
3 rue Dieudonné Costes  
75013 PARIS  
[fft@fft.email](mailto:fft@fft.email)